



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 660 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE jamais il n'y a eu de consultation publique concernant la modification de l'organisation et la gouvernance du réseau en santé et services sociaux, notamment l'abolition des agences régionales;

ATTENDU QUE le gouvernement n'a pas estimé le coût de la restructuration du système de santé et des services sociaux ainsi que l'impact majeur sur l'ensemble des citoyens du Québec;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 10 favorise l'autocratie, soit de donner un pouvoir unique et absolu à une seule personne;

ATTENDU QUE ce nouveau régime politique va à l'encontre des valeurs démocratiques du Québec;

ATTENDU QUE ce système, au-delà d'accroître l'efficacité et l'efficacé du réseau, distancera davantage de par sa « méga » structure les besoins réels des usagers;

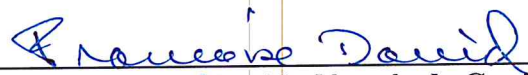
ATTENDU QUE la proportion réelle de cette coupure n'assumera que 0.8 % de la dette nationale;

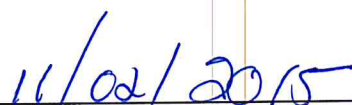
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons aux élus du gouvernement du Québec de faire abolir le projet de loi n° 10.

Nous demandons aux élus, représentants de la société civile et des citoyens, de se rallier à cette action.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Françoise David, députée de Gouin


Date de signature de l'extrait